



La déclaration en commémoration du 64e anniversaire du premier essai nucléaire français en Algérie, "Gerboise Bleue"

13 février 2024

Le 13 février 2024 marquera le 64e anniversaire de la première expérience nucléaire menée par la France en territoire algérien, plus précisément dans la région de Reggane, au sud-ouest de l'Algérie, baptisée "Gerboise bleue". Cette explosion nucléaire, d'une puissance estimée entre 60 et 70 kilotonnes (environ quatre fois la puissance de la bombe d'Hiroshima), a transformé l'Algérie en un champ d'essais nucléaires. L'explosion a été filmée et enregistrée et immédiatement transférée de Reggane à Paris, pour être diffusée au journal télévisé de 20 heures le même jour avec un discours de De Gaulle.

Après cette explosion, 16 autres essais nucléaires ont eu lieu dans le désert algérien jusqu'en 1966, effectués par la France sur Reggane et In Ekker. Les effets catastrophiques de ces essais nucléaires persistent encore aujourd'hui pour les habitants et l'environnement dans la région Hammoudia.

À la fin des essais, la population algérienne impactée par ces essais nucléaires s'élevait à au moins 42 000 personnes, dont nombre d'entre elles ont souffert de maladies liées à l'exposition aux radiations. De plus, des traces de poussière nucléaire ont été découvertes dans des régions éloignées telles que le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Soudan et y compris aujourd'hui encore en France lors de vent de sable.

Après plus de 64 ans depuis ces essais, la France continue de traiter ces questions avec une grande confidentialité, en invoquant des secrets de défense nationale et de sécurité. Elle refuse toujours de divulguer les cartes précises qui révéleraient les emplacements des déchets nucléaires et qui permettraient d'identifier précisément les sites d'enfouissement de ces déchets. Cette situation suscite des inquiétudes quant à l'exposition aux radiations dans les zones où le nombre de cas de cancer, de naissances anormales et de malformations congénitales ne cesse d'augmenter, notamment dans les régions touchées par les essais nucléaires.

En tant qu'organisations représentant les communautés affectées et les peuples autochtones, ainsi que les organisations luttant pour l'interdiction des armes nucléaires, la protection de l'environnement, les droits de l'homme et la promotion de la paix, nous dénonçons les effets néfastes des terribles essais nucléaires français menés en Algérie de 1960 à 1966. Nous exigeons que des mesures urgentes soient prises pour faire face au désastre actuel causé par ces explosions et à travers cette déclaration :

- Nous appelons l'État français à lever le secret sur les dossiers liés aux explosions et essais nucléaires en Algérie, à remettre à l'État algérien la liste complète des sites d'enfouissement des déchets nucléaires avec une description détaillée des matériaux enfouis, à publier les données relatives aux zones contaminées, et à cesser de se retrancher derrière des secrets de défense nationale et de sécurité. Nous appelons à faciliter les poursuites en réparation et à accélérer le processus de compensation pour les victimes algériennes.
- De plus, nous exhortons l'État français à signer et à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) afin de démontrer sa bonne foi dans la résolution du dossier des essais nucléaires français en Algérie.
- Nous encourageons également l'État algérien à poursuivre le processus, entamé le 20 septembre 2017, de ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), en particulier parce que ce traité est le premier du genre à prendre en compte les communautés affectées par les armes nucléaires, et qu'il contient des engagements positifs utiles pour résoudre la question des sites des essais nucléaires français en Algérie en cas de ratification, notamment les dispositions des articles 6 et 7, qui imposent aux États parties l'obligation d'apporter une assistance aux victimes, de procéder à la remise en état de l'environnement et de fournir une assistance internationale (technique, humanitaire et financière, entre autres).
- Nous exhortons également l'État algérien à utiliser tous les moyens juridiques et diplomatiques à sa disposition pour aider les victimes des essais nucléaires à recouvrer leurs droits moraux et matériels, et à permettre à toute personne demandant réparation ou à ses proches d'accéder à une copie conforme des archives relatives aux essais nucléaires français dans le désert algérien de 1960 à 1966 auprès de l'administration. À cette fin, nous lui demandons de publier régulièrement un rapport sur les activités de l'Agence nationale de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien mise en place en 2021.
- Nous invitons l'État algérien à fournir les facilités nécessaires aux associations à caractère juridique, environnemental et sanitaire et à garantir le droit de la société civile à obtenir des informations afin de contribuer à l'attention nationale et internationale sur le désastre des bombardements nucléaires français en Algérie.
- Nous saluons la mise en place par les présidents Tebboune et Macron de la commission mixte des historiens et leur demandons d'en accélérer les travaux notamment sur la question des conséquences des essais nucléaires.

Organisations signataires:

- SHOAA for Human Rights
- International Campaign to Abolish Nuclear Weapons (ICAN)
- ICAN France
- Observatoire des armements
- ICAN Germany
- International Physicians for the Prevention of Nuclear War (IPPNW)
- Initiatives pour le désarmement nucléaire (IDN), France
- The Congolese Civil Society of South Africa
- Snake River Alliance
- The Nuclear Resister
- Perú por el Desarme
- Peace Education & Art Communication Institute (PEAC)
- Union Pacifiste France
- Youth Nuclear Peace Summit
- Abolition des armes nucléaires - Maison de Vigilance